

## PROJET D'ACTIVITÉS 2021

**1/ La Fédération des Arts de la Rue p.**

**2/ Bilan des activités 2020 p.**

**3/ Structuration et animation du réseau p.**



Vie associative



Réseau Inter-régional



Pôle ressources



Rencontres Professionnelles

**4/ SODAREP p.**

*Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de Rue et dans l'Espace public*



De la cartographie à l'observation Participative et Partagée



Egalité Femme/Homme



Concertation pour la Création en espace Public (CCEP)



1% Travaux Publics

**5/ Promotion et sensibilisation p.**



Nouveaux partenaires



Partenaires institutionnels



Réseaux

**6/ Budget prévisionnel 2021 p.**

## 1/ LA FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE

La Fédération des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes a pour but « de fédérer le secteur professionnel des arts de la rue, de faire circuler des idées, de promouvoir et de défendre une éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux arts de la rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance. »

Les arts de la rue investissent une multitude d'espaces publics, tant urbains que ruraux, et se caractérisent par une diversité de genres artistiques. La relation particulière à ces espaces donne naissance à des esthétiques plurielles, entremêlant de multiples disciplines : théâtre, danse, musique, cirque, marionnettes, arts plastiques, sculpture, etc.

Faire le choix des lieux de vie quotidienne comme terrains de jeux se conjugue avec l'envie d'une proximité et d'un rapport privilégié avec la population, le territoire, les publics. L'espace public étant le lieu par excellence de l'échange et du dialogue, de l'expression des diversités et de l'émancipation individuelle, les arts de la rue œuvrent à la mixité, au croisement et à l'élargissement des publics, et participent vivement au développement d'une culture citoyenne démocratique.

Véritable enjeu de société, cette présence artistique travaille en faveur d'un maillage culturel équilibré sur l'ensemble des territoires, participant à la construction d'environnements culturels, et ainsi défendre la diversité culturelle reconnue comme droit fondamental, associée à la dignité des personnes. Se référant à la défense des droits culturels récemment reconnus dans la Loi française, les arts de la rue militent pour la promotion et la garantie de la création artistique et de la liberté d'expression de la diversité culturelle. De plus, ils contribuent à la création d'une identité et d'une mémoire collective, essentielles au vivre-ensemble.

Afin de structurer et de développer le secteur professionnel des arts de la rue, les membres de la Fédération œuvrent pour une meilleure connaissance et reconnaissance de leurs pratiques par le biais de multiples actions à destination des structures artistiques et opérateurs culturels, toutes disciplines confondues, des collectivités publiques et des publics.

La Fédération se compose d'un réseau d'individus et de structures et a pour vocation d'être un espace d'échange, de réflexion, de structuration et de défense des intérêts communs d'une profession.

Ses activités quotidiennes gravitent autour de:

la mise en réseau des professionnels ;

le recueil, partage et transmission d'informations, de connaissances et savoir-faire ;


l'action et la réflexion avec les collectivités territoriales et les acteurs du spectacle vivant ;

la mobilisation pour la représentation et la reconnaissance du secteur.


D'autre part, la Fédération expérimente la mise en place de SODAREP (Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de la Rue et de l'Espace Public) travaillant ainsi pour la promotion du

secteur et pour son développement tant entre professionnels des arts de la rue qu'auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels.

Elle a choisi de décliner ce schéma en 3 axes:

 **Se connaître:** mise en place de la cartographie et de l'OPP (Observation participative et partagée)

 **Se rencontrer:** mise en place de CCEP (Concertation pour la création dans l'espace public)

 **Se financer:** réflexions et perspectives autour de financement tels que la proposition de 1% Travaux publics, du mécénat et des fonds de dotation.

## 2/ BILAN DES ACTIVITES 2020

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
<b>Crise COVID19</b>		Participation au Groupe de Travail Covid 19 initié par la Fédération Nationale : décryptage des décrets, fiches conseils, préconisation, courriers aux collectivités.		
		Création et pilotage de deux enquêtes sur les conséquences du Covid 19 pour les producteurs et les organisateurs de spectacle Arts de la rue en France.		
		Participation au Groupe de Travail de la Plateforme du Spectacle Vivant : décryptage des décrets, fiches conseils, préconisations pour la suite, lien aux collectivités.		
		Echanges avec les adhérent.e.s sur leurs difficultés propres	Réflexion sur la situation régionale en groupe restreint (Administrateur.trice.s de la Fédération)	
<b>Structuration et Mise en réseau</b>	Envoi d'une newsletter, relai d'appels à projets, relai d'actualités liées au secteur			
	Travaux avec les autres fédérations régionales : cartographie, commission Egalité Femme/Homme, Représentativité et Gouvernance			
	Réunion trimestrielles inter-coordinatrices (Ile de France, Bourgogne Grand Est, Nationale, Bretagne)	Réunion trimestrielles inter-coordinatrices (Ile de France, Bourgogne Grand Est, Nationale, Bretagne)	Réunion trimestrielles inter-coordinatrices (Ile de France, Bourgogne Grand Est, Nationale, Bretagne)	Réunion trimestrielles inter-coordinatrices (Ile de France, Bourgogne Grand Est, Nationale, Bretagne)
	Participation aux CA nationaux, réunions de chantiers des commissions de travail de la fédération.	Réunion des réseaux Culture Auvergne-Rhône-Alpins : réfléchir et travailler à des problématiques transversales et à leur traitement en commun(annulée cause Covid)		Séminaire des administrateur.trice.s: Répondre aux attentes des adhérents et avancer sur les chantiers.
	Participation à l'Université Buissonnière de la Fédération Nationale (100 participant.e.s) à Nancy			Travaux de réflexion sur les droits culturels autour du projet de la Gare à Coullisses
	Rencontres des compagnies issues d'Auvergne-Rhône-Alpes		Rencontre professionnelle Chalon dans la Rue	Participation au Forum Entreprendre dans la Culture
<b>SODAREP</b>	Mise à jour de la cartographie interactive du secteur des arts de la rue à l'échelle régionale et soutien technique pour les autres fédérations.			
	Dépôt du dossier « Ressources Vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la rue » - Appel à projet Recherche de la DGCA	Rencontre Chantier Inter-régional Egalité Femme/Homme : formation à l'accueil des victimes de harcèlement et rencontre publique « Création féminine dans l'Espace Public et Matrimoine » (annulée cause Covid)	Harmonisation des méthodes et outil de comptage pour le Chantier Egalité femme/Homme avec les autres fédérations régionales . Comptage des programmations 2019, des compagnies soutenues DRAC et Région.	Mise en commun des chiffres des comptages Egalité Femme/Homme. Production d'un support de communication de l'enquête.
	Réunion de la Concertation pour la Création en Espace Public « La rue à Saint » à St-Etienne		Réunion de la Concertation pour la Création en Espace Public « La rue à St-é » à St-Etienne	Participation et intervention à la journée d'étude « Dramaturgie et processus de création In Situ » et « Pour un Matrimoine des arts de la rue et dans l'espace public » à Grenoble
	Temps d'échange suite à la projection du Film Système K au cinéma Le Meliès de St-Etienne : les raisons de la création en espace public		Rencontre avec le Grand Lyon pour la mise en place d'une étude de faisabilité du 1 % Travaux Publics	Rencontre avec la Ville de Grenoble pour l'expérimentation du 1 % Travaux Publics.
<b>Promotion et Sensibilisation</b>	Rencontres, sensibilisation en RDV personnalisés avec les candidats aux municipales.			Participation à une première rencontre du cycle « Droits culturels : exigence éthique, ambition pratique, de la parole aux actes » avec l'Ufisc, l'Agence et Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture.
	Participation aux Bis de Nantes			

### 3/ STRUCTURATION ET MISE EN RESEAUX

La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional. L'association régionale fédère une soixantaine d'adhérents répartis entre individus et structures (pour moitié chacun), représentatifs de la diversité des acteurs professionnels des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, porteurs de festival, lieux de résidence et collectivités locales.

#### VIE ASSOCIATIVE

Le Conseil d'administration est aujourd'hui composé de 13 membres: représentants de structures de diffusion, de compagnies, adhérent.e.s en leur nom propre, ... issu.e.s en partie du Rhône mais aussi d'Ardèche, de Haute-Loire, d'Isère, ...

Afin d'assurer un suivi des chantiers sur plusieurs années, il a été voté lors de l'Assemblée Générale 2019, la mise en place de mandats de 2 ans pour les administrateur.trice.s. Ainsi en 2021, le CA sera renouvelé donnant ainsi la possibilité à de nouveaux et nouvelles adhérent.e.s d'intégrer le CA et de bénéficier d'une «passation» des membres plus anciens.

En 2021, seront de nouveau modifiés les statuts afin de voter des mandats de 3 ans – l'idée étant que la première année, le CA découvrent les chantiers; en deuxième année, ils.elles se saisissent de ceux les intéressant et la troisième année, qu'ils.elles transmettent à d'autres membres leurs connaissances et leur expertise des dossiers en cours.

Riche de sa force militante, les chantiers et missions sont repartis sous forme de commissions en lien avec la coordination. La Fédération organise six conseils d'administration par an qui ont lieu chez des adhérent.e.s ou sympathisant.e.s. En 2020, le rythme des CA a été perturbé par la crise sanitaire. Néanmoins, le CA s'est réuni en janvier à l'Agence et en septembre à l'Autre Soie. Entre temps, les CA se sont déroulés en visioconférence à un rythme de 2 réunions par mois. L'ordre du jour se focalisant pour l'essentiel sur le suivi de la crise pour le spectacle vivant. En 2021, la fédération devrait pouvoir de nouveau tenir des CA tous les 2 mois organisés en 2 temps: un temps associatifs pour faire le point sur les chantiers, les rendez-vous, la relation adhérent.e.s; suivi d'un temps ouvert portant une thématique définie au préalable.

Ces thématiques seront identifiées avec les acteurs locaux des Arts de la Rue en fonction de l'actualité et des besoins. Ainsi, un des CA devrait se tenir à St-Etienne où un CCEP (Concertation pour la Création en Espace Public) a vu le jour en 2019 et qui porte un projet de Saison des Arts de la Rue ; un autre pourrait avoir lieu à Grenoble soit en lien avec le projet du Parc des Arts soit autour du 1% Travaux Publics que la Ville de Grenoble appelle de ses vœux; ou encore en Métropole de Lyon avec laquelle la Fédération réfléchit à une étude d'opérationnalité du 1% Travaux Publics pour 3 projets de rénovation urbaine (Rillieux-La-Pape, La Duchère et Vaux-en-Velin).

S'agissant d'intégrer de nouveaux membres au CA en 2021, la Fédération accueillera sur ces journées les adhérent.e.s intéressé.s mais encore indécis.e.s pour rejoindre le conseil d'administration.

Il pourra aussi être envisagé des thématiques artistiques: les formats hors-normes, la déambulation ou encore les projets participatifs.

Depuis 2018, les administrateur·trice·s de la Fédération se retrouvent pour 2 à 3 jours de séminaire. Du premier ont découlé de nombreuses propositions – matière pour l'écriture d'une feuille de route sur trois ans. Nous avons poursuivi le travail en 2019. Initialement prévu en mai 2020, le séminaire de cette année est décalé à novembre. Pour la première fois, les réflexions seront accompagnés d'un professionnel afin de questionner plus en profondeur l'éthique, la position et le rôle de la Fédération quant aux diverses sollicitations extérieures rencontrées cette année et ayant fait débat au sein du CA.

En 2021, ce temps de séminaire – toujours productif quant aux problématiques soulevées dans l'année et animant la Fédération (gouvernance, mobilisation, «services-rendus» aux adhérent.e.s– sera reconduit et ouvert aux adhérent.e.s. De plus, c'est le temps privilégié pour concevoir les rencontres thématiques estivales et automnales, poursuivre et alimenter la feuille de route de la Fédération sur les prochaines années.

## **RESEAU INTER-REGIONAL**

Affiliée à la Fédération Nationale des Arts de la Rue, elle travaille en étroite collaboration avec les administrateurs nationaux : des administrateurs·rice·s de la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes sont aussi élus·e·s au conseil d'administration de la Fédération Nationale s'assurant ainsi des liens entre les travaux nationaux et régionaux. À cet égard, elle s'implique dans les grandes actions de la Fédération nationale tel que l'Université Buissonnière.

Par ailleurs, un travail de réflexion pour la mutualisation des moyens de communication entre toutes les fédérations des Arts de la Rue est en cours. Une nouvelle charte graphique a été développé par la Fédération Nationale et mise à disposition au Fédérations régionales et ce, afin de gagner en cohérence, visibilité et représentation de la Fédération.

En ces temps de crise sanitaire, des membres des diverses Fédérations et des acteurs et actrices du secteur non-membres se sont réunis en groupe de travail. Les réflexions à distance ont accéléré le processus de mutualisation d'outils. Ainsi, un «drive» partagé a été crée afin de:

- partager les comptes-rendus et réflexions en cours
- donner à lire les communiqués produits par les différentes Fédérations
- travailler collaborativement à la création des outils (fiches pratiques, arbre décisionnel, ...)

Ce «drive» a maintenant aussi pour vocation de centraliser d'autres supports partagés tels que les fichiers de la cartographie des Acteurs des Arts de la Rue, les méthodes de comptages et les fichiers de données du chantier Egalité Femme/Homme, ...donnant accès à tous.tes à ces données, leur permettant de les actualiser et de gagner en autonomie sur ces chantiers partagés.

De plus, toujours dans l'idée de mutualisation des supports et des réflexions, les salariées des fédérations se retrouvent une fois par trimestre pour se retrouver et échanger sur leur pratiques, leur questionnement, la transmission de chantiers, le soutien technique (cartographie, site internet, outils collaboratifs, ...). Ainsi, les salariées de la Fédération

Nationale, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de la FAREST, de la Fêrue et de la FédéBreizh se sont regroupés pour la première fois en 2019 et établit un calendrier des rencontres 2020: Cartographie, Enquête Egalité HF, Plateforme Collaborative et OPP.

Ces temps répondent à plusieurs objectifs :

- dynamiser le réseau inter-régional
- favoriser l'inter-connaissance des fédérations
- gagner en efficacité et autonomie sur les outils existants et partagés
- bénéficier de la solidarité inter-régionale

Ces temps seront renouvelés en 2021.

## **PÔLE RESSOURCES**

Repérée comme structure relai, la Fédération reçoit de multiples informations diversifiées (pratiques, juridiques, rendez-vous professionnels, journées d'information, appels à projets, offres d'emplois, actualités médiatiques, politiques culturelles, événements en région...). En lien avec la Fédération nationale, mais aussi avec l'ensemble de ses partenaires, ou encore des suites de rencontres professionnelles spécifiques la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes produit des contenus et offre régulièrement des conseils et propose des fiches pratiques à l'ensemble de ses adhérents (changement du statut intermittent, fonds d'urgence, décryptage de lois...).

Afin d'en informer le réseau, une lettre d'information est envoyée à plus de 400 contacts par voie électronique. Par ailleurs, la Fédération développe sa communication quotidienne sur Internet, par le biais des réseaux sociaux. En effet, ces outils permettent de toucher un grand nombre d'abonnés, et offrent des moyens peu onéreux pour informer un large public. Un site internet est aussi régulièrement mis à jour, offrant ainsi une visibilité tant sur les actions menées, les rendez-vous à venir et les chantiers mis en place, que pour l'ensemble du secteur des arts de la rue.

## **RENCONTRES PROFESSIONNELLES**

Un des enjeux principaux de la Fédération est de rassembler autour de valeurs communes et de défendre collectivement la singularité des démarches artistiques dans et pour l'espace public. Pour ce faire, il est important que la Fédération puisse rencontrer l'ensemble des acteurs sur le territoire mais également que les acteurs des arts de la rue puissent échanger sur leurs envies, problématiques, etc. soit de manière informelle, soit autour de temps de débat dédiés.

Face à la difficulté d'organiser des rencontres professionnelles en 2020, la Fédération a pris la décision de ne pas en proposer pour cette année. Néanmoins et consciente de l'importance de ces temps pour la profession, et si les conditions sanitaires le permettent; elles seront au programme de 2021.

De plus, la Fédération est associée aux réflexions menées par la Gare à Coulisses autour d'une nouvelle «destination» du lieu. Nous interrogerons ainsi ensemble, à travers 4 temps forts de rencontres, en compagnie de Luc Carton, ce que pourrait être la gare à Coulisses avec les professionnels de tous secteurs: entrepreneuriat, environnement, agriculture, ...

Annulé en 2020, la Fédération n'a pu organiser de rencontres au Festival d'Aurillac mais appelle de ses vœux, une reconduction de ce temps essentiel pour conserver le dialogue avec les collectivités et pour donner une tribune à nos intervenants.

#### 4/SODAREP (Schéma d'orientation et de développement des Arts de la Rue et dans l'Espace public)

##### DE LA CARTOGRAPHIE A L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE

Un projet collaboratif de cartographie à l'échelle régionale et nationale a été initié par La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes. Cet outil important permet une meilleure connaissance du secteur des arts de la rue, mais aussi une meilleure interconnaissance des acteurs. À ce jour, une grande partie des fédérations régionales se sont emparés de cet outil et ont commencé à référencer les acteurs des arts de la rue de leur territoire. La Fédération Auvergne-Rhône-Alpes assure le soutien technique pour les autres fédérations en ayant besoin. De plus, désormais les fichiers de données et la méthodologie sont présents sur le «drive» partagé par les fédérations. Une mise à jour est réalisée tout au long de l'année.

En complément à cette cartographie, la Fédération Nationale va début prochainement une Observation Participative et Partagée (O.P.P), visant à dresser un portrait du secteur en utilisant une méthodologie commune d'enquête et d'étude. La Fédération a débuté cette OPP par les structures de diffusion adhérentes. Reste à observer les festivals et les compagnies pour les données 2019. Pour cette étape, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes assurera le relai de la Fédération nationale. S'agissant d'une observation participative, les répondants seront amenés à mettre à jour leur donnée pour l'année 2020 – permettant ainsi de comparer les périodes et d'évaluer pour nos adhérents, les conséquences réelles de la crise sanitaire.

En 2021, il nous faudra étudier et interpréter les données recueillies.

Ces données pourront par ailleurs être mises en perspectives avec d'autres organisations du spectacle vivant, permettant ainsi de faire des études comparatives entre secteurs.

##### ÉGALITÉ FEMME / HOMME

En partenariat avec H/F Auvergne-Rhône-Alpes, association qui milite pour l'égalité professionnelle des femmes et des hommes dans le milieu des arts et de la culture, nous avons mis en place en 2017, une première étude spécifique au secteur des arts de la rue. Cette collaboration a pour objectif de faire un diagnostic à l'échelle de la région auprès des lieux de diffusions (CNAREP, festivals...) en parallèle de l'enquête menée par l'agence Auvergne-Rhône-Alpes-Spectacle-Vivant commandées par la DRAC auprès des structures conventionnées.

En 2019, deux fédérations régionales (AURA et Grand'Rue) ont réalisé des enquêtes sur l'Égalité Femme/Homme dans les Arts de la rue – initiant ainsi le premier chantier opérationnel inter-régional. Afin d'anticiper sur de nouvelles enquêtes dans d'autres régions, les indicateurs et les catégories ont été réfléchis en commun. Rapidement, une nouvelle fédération a rejoint le chantier (la Férué). En plus de ces deux enquêtes, la commission inter-régionale a identifié plusieurs axes de travail pour la suite:

– **Gouvernance et fonctionnement** de la commission



### - **Observation**

Actualiser les enquêtes sur les données 2019, définir de nouveaux indicateurs, proposer la méthodologie d'enquêtes à d'autres Régions et ainsi étendre et comparer les résultats.

### - **Réflexions partagées**

Animation d'atelier et de rencontres publiques en 2019 : Université Buissonnière de Limoges, Festival vivacité de Sotteville-lès-Rouen, Festival de Chalon dans la rue, Festival d'Aurillac, Réunion inter-régionales de Paris.

### - **Sensibilisation**

Courrier à l'intention des programmeur.trice.s, exposition des chiffres récoltés sur les festivals (Aurillac, Ramonville, Poitiers, La Rochelle)

Sur ce dernier volet, des membres de la Commission et d'autres organisations professionnelles (SCC, HF, Audiens) ont été auditionnés par Agnès Saal, Haut-Fonctionnaire à l'Égalité. En 2019, deux réunions ont eu lieu dont les thèmes abordés étaient:



Pénibilité et Accidentologie



Maternité et retour à l'emploi: extension du congés maternité, accompagnement à la reprise physique, accompagnement des nourrices pendant les tournée, accès aux crèches.



Retraites



Harcèlement et violence



Coaching de « femmes dirigeantes », le plafond de verre

Ce dernier point devait donner lieu a un troisième rendez-vous spécifique en 2020 qui n'a pas encore pu se tenir.

Si aucun des temps de rencontres prévus en 2020 n'ont pu se tenir, la commission en organisera si la situation le permet en 2021.

La Fédération Auvergne-Rhône-Alpes a répondu en 2020 à l'Appel à projet Recherche du Ministère de la Culture. La proposition était de constituer des « ressources Vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la Rue ». Si celui-ci n'a pas été retenu pour cette année en raison d'une définition du cadre théorique encore imprécise, elle déposera de nouveau un dossier cette année en ayant consolidé les partenariats (Fédérations des Arts de la Rue, Artcena, CNAREP) et définir avec une chercheuse en sciences sociales le cadre théorique.

## **CONCERTATION POUR LA CRÉATION EN ESPACE PUBLIC (CCEP)**

### **La rue à St-é**

À l'initiative de la Baroufada et de la Laverie et avec le soutien de la Fédération, les acteurs culturels de St-Etienne se sont réunis en juin plusieurs fois en 2019 afin de se rencontrer et d'instaurer un dialogue, de partager leurs constats de l'art dans l'espace public à St-Etienne.

Il était prévu en 2020 d'organiser un événement de lancement de la saison des Arts de la Rue. La situation sanitaire n'a malheureusement pas permis sa tenue. En 2021, cette organisation est toujours d'actualité.

## **1 % TRAVAUX PUBLICS**

Nous poursuivons nos travaux de prospective autour de la mise en place du «1% travaux publics» prévu par la loi CAP (Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) en association avec des Villes, des bailleurs, des architectes, des spécialistes de l'urbanisme et de l'aménagement, des entreprises du BTP, etc.

Ces recherches de démarches innovantes associant philanthropie et puissance publique visent à donner du souffle, du pouvoir pour la mise en œuvre des politiques artistiques et culturelles sur les territoires.

La Fédération réfléchit actuellement avec la Métropole de Lyon à la mise en place d'une étude d'opérationnalité du 1%TP sur ce territoire. Il conviendrait ainsi de commander une étude à un prestataire visant à border juridiquement le dispositif et à faire des propositions d'application du dispositif en fonction des cas: clause dans les marchés publics, fonds de dotation, fondation,... Cette mission pourrait déboucher sur la rédaction du cahier des charges en concertation avec la fédération et la métropole de Lyon.

Une telle étude pourrait faire acte dans le secteur et donner des arguments aux autres fédérations des arts de la rue , porteuse de cette envie.

Aussi, la Fédération a pris contact avec la Ville de Grenoble qui semble considérer le 1% TP comme un outil d'aide à la relance au secteur culturel. Suite à cette volonté affichée, la fédération souhaite être un partenaire pour sa mise en place.

Afin d'avoir un support de communication efficace, la Fédération Nationale est en phase de finalisation du Livre Blanc sur le 1%. Il présente une dizaine d'exemples de projets artistiques et culturelles dont le modèle peut s'approcher du dispositif 1%.

La fédération organisera des rencontres avec et entre les élu.e-s et technicien-ne-s qui ont mis en place des projets répondant au dispositif « 1% Travaux publics pour la création dans l'espace public » et celles et ceux qui auraient envie de se lancer ainsi que des acteurs-ices des arts de la rue dans l'objectif de stimuler les expérimentations sur le territoire.

## **VIGNETTES VIDÉO**

Afin de disposer d'un outil de communication ludique et pédagogique pour présenter nos chantiers et d'autres notions transversales, la fédération a créé une première vignette vidéo portant le Schéma d'Orientation et de Développement des arts de la Rue et dans l'espace Public. En 2021, d'autres vidéos verront le jour autour des concertations, du 1% Travaux publics, du mécénat, ...

Cet outil sera en accès sur notre site internet, notre facebook et seront aussi diffusés lors de nos différentes rencontres.

La vidéo du SODAREP est à voir : [ici](#).

## 5/PROMOTION ET SENSIBILISATION

### NOUVEAUX PARTENAIRES

La sensibilisation de nouveaux partenaires nous paraît essentielle. Au vu de la disparité des territoires qui constituent grande Région et des suites des réformes territoriales, nous nous rapprochons de nouvelles collectivités et de nouveaux élus, avec notamment les communautés d'agglomérations ou encore les métropoles.

Enfin nous souhaitons maintenir et développer nos partenariats avec les Universités et écoles supérieures tel que Science Po, Lyon 2, l'Institut d'Urbanisme de Lyon ou encore l'EAC et de l'ENSATT car il nous apparaît important de multiplier ces rencontres auprès des futurs professionnels afin de les sensibiliser aux enjeux actuels de la création dans l'espace public.

De plus, nous avons été sollicités cette année par le GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) pour concevoir un module d'une semaine aux étudiants comédiens. Ce temps intégré à la formation, vise à proposer une première approche des arts de la rue et dans l'espace public.

Aussi, Pôle Emploi Scène et Image nous a sollicité pour participer aux Journées de l'emploi « Arts de la rue et de la piste : nouvelles opportunités d'emploi ». Cette première collaboration en préfigure d'autres rencontres en 2021.

### COEF- Contrat Objectif d'Emploi Formation

Le Contrat Objectif d'Emploi Formation [COEF] réunit l'Etat, la Région et les partenaires sociaux de l'audiovisuel et du spectacle vivant pour définir des actions à engager en faveur de l'emploi et de la formation. Deux contrats successifs ont été signés, en 2007 puis en 2012, et ce jusqu'à 2017. Depuis 2010, la Fédération est présente dans les comités techniques et de pilotage du COEF Spectacle vivant en tant que partenaire social. Après avoir participé aux groupes de travail puis à la création d'un site ressource pour l'emploi dans le spectacle vivant, elle participe aux comités techniques sur l'emploi et la formation professionnelle « Anticiper pour mieux former ». Le dialogue avec l'ensemble des partenaires est nécessaire afin d'accompagner plus efficacement la structuration professionnelle des acteurs des arts de la rue, et de manière plus globale celle du secteur culturel.

Naturellement, elle a participé au lancement du nouveau COEF signé en cette fin d'année 2019, qui porte désormais sur l'ensemble du secteur culturel, rassemblant Spectacle vivant, Audiovisuel, Patrimoine, Arts visuels, Livres et Jeux vidéos. De plus, en 2020 elle a été participée aux réunions visant à soutenir la reprise suite à la crise sanitaire via la formation.

### PARTENARIATS ET RÉSEAUX

La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit elle-même au sein d'un réseau plus élargi.

En étant membre de la Fédération nationale, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes est affiliée à l'UFISC\* (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), ce qui nous donne accès à

une expertise sur les questions d'ordre socio-économique liées au spectacle vivant. Dans ce cadre, elle participe notamment aux groupes de travail animés par l'UFISC sur l'OPP – Observation Participative et Partagée – et sur les Schémas d'orientation dans le spectacle vivant. Ces travaux réunissent d'autres organisations professionnelles (marionnettes, cirque, arts visuels, etc) ce qui permet à la Fédération de co-construire et confronter leurs problématiques avec les autres secteurs artistiques.

La Fédération est également adhérente et travaille en étroite collaboration avec Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, agence pour le développement du spectacle vivant. Depuis 2014, la Fédération est élue au Conseil d'Administration, puis au sein du Bureau, au titre d'organisation professionnelle. Cet engagement permet de prendre part à la structuration d'une agence qui est au service des acteurs du spectacle vivant. Ainsi elle apporte l'expertise de son secteur dans la construction du projet de l'agence, afin de garantir une offre de services adaptée aux problématiques et sollicitations des acteurs des arts de la rue. En 2020, elle poursuivra son accompagnement en participant à la construction des actions de l'année et en s'assurant de leur bonne mise en œuvre.

Membre de l'association Village Sutter, la Fédération est inscrite dans un projet de mutualisation d'espaces de travail avec huit autres structures, dont des réseaux professionnels culturels et artistiques. Le partage des locaux offre une proximité permettant aux structures de confronter les problématiques inhérentes à la structuration de leurs réseaux respectifs, mais également une ouverture et une transversalité entre disciplines.

*\* L'UFISC représente plus de 2000 structures développant des projets artistiques et culturels qui conjuguent une pluralité d'activités : création et diffusion de spectacles ou d'événements, action culturelle sur un territoire en relation directe avec les populations, création par l'artistique d'un espace public et citoyen, transmission d'un savoir-faire et soutien au développement de la pratique amateur. En concertation avec le ministère de l'Économie et des Finances (Direction Générale des Impôts), l'UFISC participe étroitement à l'élaboration de fiches techniques sur les critères de « non lucrativité » des associations de création artistique ou d'exploitation de lieux de spectacle vivant mais aussi aux réflexions communes sur l'emploi et les modes de gestion caractérisant notre secteur.*

## 5/BUDGET PREVISIONNEL

Depuis 16 années maintenant, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes travaille à la structuration d'un réseau régional fort, mobilisé autour de préoccupations artistiques, culturelles, sociales, économiques et politiques communes.

Marquées par une diminution des aides publiques, plusieurs changements politiques dont deux réformes territoriales, un contexte d'état d'urgence reconduit et de crise sanitaire, ces deux 3 dernières années ont pesé sur les conditions d'exercice des professionnels des arts de la rue, pourtant reconnue comme étant la deuxième pratique artistique des français après le cinéma. Ainsi, en interaction constante avec son environnement, la Fédération doit déployer ses compétences et notamment sur un nouveau territoire régional élargi. Pour que la pertinence de la structuration du réseau se maintienne dans le cadre de ces nouvelles problématiques, les administrateurs de la Fédération sont en réflexion sur son développement notamment sur un besoin en ressources humaines plus fort. Le soutien des institutions est donc primordial à nos côtés.

Pour garantir son bon fonctionnement à venir, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes fait la demande auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes d'une subvention d'« aide pour les actions de mise en réseau 2020 » de 23 000 euros.

CHARGES		PRODUITS	
<b>Achats</b>		<b>Subventions</b>	
Fournitures administratives	500 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	30 000 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	400 €	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	23 000 €
Reprographie	1 500 €	Ville de Lyon	5 000 €
Equipements informatiques	2 000 €		
<b>Services extérieurs</b>		<b>Etude de faisabilité 1 %</b>	
Locations immobilières et mobilières	2 000 €	Grand Lyon	10 000 €
Primes d'assurance	180 €	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	10 000 €
Documentation générale	300 €	Préfecture Auvergne-Rhône-Alp	5 000 €
<b>Autres services extérieurs</b>			
Etude de faisabilité 1 %	25 000 €		
Personnel extérieur	4 000 €	<b>Autres produits</b>	
Déplacement, missions	8 000 €	Adhésions régionales	2 500 €
Réceptions	3 000 €	Adhésions nationales	2 500 €
Frais postaux et télécommunications	1 000 €	Aide au service civique	5 676 €
Services bancaires	200 €		
Publicités/Relations publiques/Communication	2 500 €		
<b>Impôts taxes versements assimilés</b>			
Part employeur formation pro continue	800 €		
<b>Charges de personnel</b>			
Salaire coordinatrice	24 100 €		
Charges sociales	8 330 €		
Service civique	6 966 €		
<b>Autres charges de gestion courante</b>			
Charges gestion courante	200 €		
Adhésions	200 €		
Reversement adhésions Fédération Nationale	2 500 €		
<b>TOTAL</b>	<b>93 676 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>93 676 €</b>